

Riddes, le 5 août 2011

REDACTION DU BULLETIN  
OFFICIEL  
1950 SION

### **Demande d'autorisation de défricher**

Dans le cadre du projet de modification partielle du plan d'affectation des zones de la Commune de Riddes, soumis à l'enquête publique dans le Bulletin Officiel n° 6 du 12.02.2010, l'Administration communale de Riddes, d'entente avec le Service des forêts et du paysage, arrondissement Bas-Valais, met à l'enquête publique, en application de la loi fédérale sur les forêts du 4 octobre 1991 et l'article 9 du règlement du 11 décembre 1985 de la loi forestière cantonale du 1er février 1985, la demande de défrichement suivante :

Requérant : Commune de Riddes

Lieu-dit : parcelle n° 6'958 au lieu-dit Le Rosselin

But du défrichement : Changement d'affectation pour la réalisation d'une déchetterie

Surface de défrichement : 3'766 m<sup>2</sup>.

Coordonnées centrales: 583'820 / 112'200

Cette demande d'autorisation de défricher est soumise à l'enquête publique pendant 30 jours.

Les plans peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture. Les observations, réserves et oppositions de tiers doivent être adressées en deux exemplaires sous pli recommandé au conseil communal dans les délais indiqués, à compter dès la présente publication.

Riddes, le 5 août 2011

L'ADMINISTRATION COMMUNALE